



ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES LOCATAIRES 2022

au Conseil de Surveillance de 1001 VIES

du 10 novembre au 22 novembre 2022

L'AFOC présente ses candidats pour défendre
le logement social menacé et les droits des locataires



VOTEZ AFOC

Pour défendre vos droits, elle revendique ...

Un logement décent pour tous.

La construction d'1 million de logements sociaux financés par l'état.

La protection des familles les plus modestes fragilisées par la crise.

Il y a urgence à imposer le gel des loyers, la maîtrise des charges, le rétablissement complet des APL, leur revalorisation (fin des ponctions de l'état) et la suppression du RLS.

La rénovation thermique essentielle pour tous les bâtiments, ne doit en aucun cas être à la charge des locataires.

L'entretien régulier des résidences: la réparation rapide des équipements collectifs, ascenseurs, parties communes, sanitaires. La réhabilitation des immeubles anciens sans coût supplémentaires pour les locataires.

La facilitation des échanges et mutations. L'aménagement de plus de logements adaptés au handicap ou à la perte d'autonomie dans les résidences .

Le maintien de la présence des gardiens d'immeuble garants de la qualité de vie et du lien social.

L' AFOC AVEC VOS ELUS ...

REPRESENTE ET DEFEND LES LOCATAIRES,
PARTICIPE A LA GESTION DES BAILLEURS SOCIAUX,
VEILLE AU RESPECT DES REGLES D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS.

VOS ELUS VOUS REPRESENTENT AU CONSEIL DE SURVEILLANCE...
Où sont prises les décisions concernant le patrimoine du bailleur, les rénovations, les orientations.

VOS ELUS VOUS CONSEILLENT...

Sur les problèmes quotidiens de vos résidences, réparations dans vos appartements, vérification des charges locatives et lutte contre la précarité énergétique .

VOS ELUS VOUS INFORMENT...

Sur les dispositions légales concernant le logement social appliquées aux locataires.



Frédéric MINEUR

Mérignac 33

*

Viviane GASNIER

Paris 75011

*

Jean Marie JEUDANE

Cergy 95

*

Samira BECHAR

Goussainville 95

*

Bernabé NGASSA

Goussainville 95

*

Karidiatou COULIBALY

Paris 75011

*

JE VOTE

AFOC

LOCATAIRES COMME VOUS,

ELUS PAR VOUS,

SOUTENUS PAR L'AFOC

CECI N'EST PAS UN BULLETIN DE VOTE !

Pour être valable, votre bulletin / carte de vote ne doit comporter ni rature, ni signe distinctif.

*Si vous votez par correspondance, pensez à renvoyer votre bulletin / carte de vote avant le **23 novembre 2022**